

un moyen de jachère que plusieurs recommandent fortement. Ils sont fort peu pratiqués dans notre province.

Arbres fruitiers.—La culture des arbres fruitiers, et des fruits en général, nous a paru fort rare dans ce comté. Les points offerts ont eu l'excellent effet de faire planter plusieurs jeunes vergers qui nous ont paru en bonne voie. Espérons que ces arbres ne seront pas négligés dans l'avenir, et que ces cultures qui rendraient le séjour de nos campagnes plus agréable, et plus profitable en même temps, finiront par se généraliser.

Comptabilité agricole.—L'habitude de tenir une comptabilité quelconque n'est pas encore entrée dans nos mœurs. Et cependant, rien de plus utile (1.) qu'un inventaire fait chaque année, vers le premier avril, de ce que possède le cultivateur, avec la valeur en argent de chaque article; (2.) un petit carnet dans lequel seront entrés, à leurs dates respectives, tous les argents reçus et payés; (3.) un livre de notes donnant la quantité de grain récolté, de foin, etc., ac lbs. de

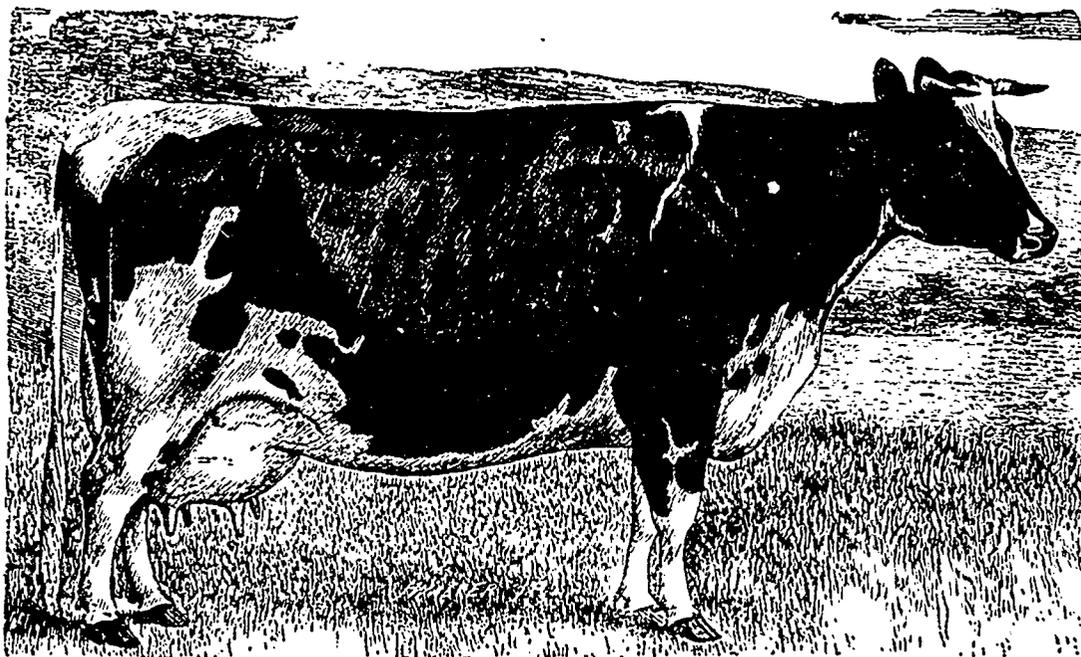
province chaque année au lieu d'en avoir dans tous les comtés du pays la même année, nous pourrions compter sur un plus grand nombre de juges compétents. On pourrait alors les charger, d'année en année, de ces concours, et les obliger à faire des rapports détaillés de leurs opérations.

Nous soumettons respectueusement ces idées à nos amis du progrès agricole dans notre province et nous serions heureux de les voir discutées, dans notre Journal et ailleurs.

ED. A. BARNARD.

Vescues ou Lentilles (1).

On commet, d'une manière générale, dans cette province, l'erreur de croire que la lentille donnera une récolte, quand même on la sème sans engrais! Or, la lentille est comme toute autre chose, et ne croît pas sans nourriture. Il est vrai que, sur certaines terres grises pesantes, en bonne condition, on peut obtenir d'assez belles récoltes de lentille sans fumier,



No. 2.—VACHE IMPORTÉE HOLSTEIN-FRIESIAN "ESTRELLA G."

viande, de beurre etc. produits chaque année; enfin (4.) un plan de la terre indiquant les cultures faites sur chaque pièce, la date de la fumure et des autres améliorations foncières, avec quelques notes des résultats qui s'en sont suivies d'année en année.

Nous voilà arrivés au terme de cette étude. Nous espérons qu'elle n'aura pas été sans quelque utilité. Nous serions heureux de voir à l'avenir des rapports détaillés sur les jugements rendus dans les concours futurs. Il nous semble que ces concours pourraient se faire de temps à autres, disons une année sur quatre, dans chacune des paroisses du comté: ce serait alors des concours exclusivement de paroisses. Une autre année sur quatre: concours de comté, d'après le plan suggéré plus haut. Un pareil système permettrait de continuer les expositions de comtés et de paroisses, (là où celles-ci peuvent être organisées avec fruit) tous les deux ans, comme aujourd'hui. En ayant les concours des terres par comté tous les quatre ans seulement, et alternativement par régions, de manière qu'il y ait concours de comtés dans un quart des comtés de la

mais cela se rencontre si rarement que nous n'avons pas à nous en occuper ici. Nulle plante fourragère ne paie mieux que la lentille, si la terre est convenablement préparée, mais, par contre, nulle ne paie moins, si on la sème sur un terrain pauvre et peu ameubli. Ses racines très-fines demandent à pouvoir s'étendre dans un sol pulvérisé.

Il y a deux variétés de lentilles: celle d'automne et celle de printemps. Le grain de la dernière est plus gros que celui de la première, et son produit comme fourrage vert est plus considérable comme quantité, mais la qualité de la lentille d'automne est tellement supérieure, que, chez nous, en Angleterre, aucun cultivateur qui connaît son métier ne sème de lentille de printemps; même au printemps, il sème de préférence, celle d'automne.

La lentille appartient à la famille des *Légumineuses*, la même que celle des pois, des fèves, des tréfles, etc. Théoriquement, le plâtre doit donc lui être utile, et comme d'ordi-

(1) La vesce n'est connue que sous le nom de lentille par les cultivateurs de la province. (Note du traducteur.)